

Cahier de doléances du Tiers État de Quesques (Pas-de-Calais)

Cahier des doléances, plaintes et remontrances des habitants, corps et communauté de Quesques-en-Boulonnois.

Les habitants de Quesques, en faisant des vœux pour la réforme générale des abus de toute espèce dans le royaume, requièrent en particulier que les députés du Boulonnois aux États-Généraux y fassent les demandes suivantes :

1. Qu'ils sollicitent la suppression des haras, comme très préjudiciable à tout le pays et étant oppressifs pour les laboureurs.
2. Qu'ils sollicitent aussi la suppression des charges d'huissiers-priseurs-vendeurs, qui occasionnent des abus journaliers et ruineux pour les gens de la campagne.
3. Qu'ils sollicitent aussi la décharge du droit de franc-fief, comme n'étant pas légitimement due et donnant lieu à des recherches et vexations continuelles.
4. Qu'ils réclament contre la perception arbitraire des droits de contrôle et autres, contre les vexations de toutes espèces des commis des Fermes et contre les acquits-à-caution exigés des fermiers qui mènent leurs bestiaux aux foires du pays.
5. Qu'ils se plaignent de la cherté du bois, que les marchands vendent à telles prix qu'ils veulent.
6. Qu'ils se plaignent de ce que l'on détruit à vente¹ des petites fermes pour en louer les terres séparément ou les réunir à d'autres fermes, ce qui diminue la population et enlève beaucoup bras à l'agriculture.
7. Qu'ils demandent la suppression des droits d'échange.
8. Qu'ils demandent qu'on autorise les baux à longues années des biens de la campagne, sans aucun droit envers les seigneurs.
9. Qu'ils demandent que le glanage soit interdit sous des peines sévères aux gens valides, et qu'on réprime les excès et rapines des glaneurs.
10. Qu'on prononce des peines rigoureuses contre ceux qui chassent avant que les grains soient récoltés et enlevés.

Fait et arrêté en l'assemblée générale de ladite communauté de Quesques, l'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le huit de mars.